

PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : Sainte-Cécile

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 21 mai 2026

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Sophie Daigle	Directrice
Annie Tremblay	Directrice adjointe
Charlotte Moore	Psychoéducatrice
Chloé Brunet	Enseignante 3 ^e année
Denis Auger	Enseignant ressource
Marie-Ève Jacques	Enseignante préscolaire 4 ans
Julie Turmel (absente à la rencontre)	TES

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Pour être totalement représentatif, il serait souhaitable d'avoir un membre de chaque cycle ainsi qu'un enseignant spécialiste. La présence la responsable du service de garde est aussi souhaitée, mais comme elle en était à sa première année à l'école Sainte-Cécile, elle a dû prioriser d'autres dossiers.
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	N/A
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	N/A
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nous avons discuté de prévention et de la promotion des comportements attendus : enseignement des comportements, système d'émulation pour toute l'école, activités <i>récompense</i> . Nous avons aussi discuté de manquements majeurs et mineurs afin d'en avoir une compréhension commune.

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires

La majorité des informations mentionnées dans notre analyse sont toujours d'actualité. Voici quelques faits saillants découlant de nos observations 2025-2026 :

- Cette année, nous avons décidé de sonder tous les élèves du primaire afin de connaître leur sentiment de sécurité et de bien-être et leur perception de l'utilisation de notre nouvelle démarche de résolution de conflits. Les adultes n'ont pas été sondés, nous n'avons donc pas de nouvelles données au sujet des adultes.
- Nous avons demandé aux élèves s'ils se sentaient respectés des adultes de l'école. À cette question, les élèves du 1^{er} cycle ont répondu oui à 75% tandis que 24 % d'entre eux ont répondu la plupart du temps. Pour les autres cycles, 45% ont répondu toujours et 39% ont répondu souvent.
- 78% des élèves du 1^{er} cycle ont mentionné connaître un adulte à qui ils peuvent se confier. Chez les grands (3e à 6e), c'est 76%.
- La majorité des lieux sont perçus de manière sécuritaire. Les salles de bain et la cour d'école ressortent comme des lieux moins sécuritaires tant chez les petits que chez les grands.
- Pour les élèves du 1^{er} cycle, qu'ils soient avec les enseignants ou les éducateurs du service de garde, la perception que les adultes interviennent est la même. Les grands de 3e à 6e ont encore la perception que les éducateurs interviennent moins lorsqu'ils voient des comportements inappropriés.
- Au 1^{er} cycle, 48% des élèves disent se sentir toujours bien à l'école et 49%, la plupart du temps. Pour les grands, 15% se sentent toujours bien à l'école et 78% disent se sentir souvent bien à l'école. Par contre, le lieu et le moment de la journée où les élèves vivent le plus grand nombre de conflits est dans la cour d'école, sur l'heure du dîner, et ce, tant pour les petits que les grands.
- Les élèves sont davantage violents verbalement que physiquement.
- Au primaire, 45 % des élèves mentionnent ne jamais s'être fait pousser ou donner des coups et 47 % disent que cela est rarement arrivé tandis que 8% disent se faire pousser souvent.
- Au primaire, 35 % des élèves ont mentionné ne jamais s'être fait insulter ou traiter de noms et 46 % disent que cela est rarement arrivé et 21% ont mentionné se faire insulter souvent.
- Au primaire, 24% des élèves disent ne jamais avoir de conflits.

Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte	Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si OUI , quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
<p>No. 1</p> <p>1-Continuer d'améliorer les mécanismes de supervision afin d'assurer la cohérence des interventions de tous les acteurs.</p>	<p><input type="checkbox"/> Atteinte</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Partiellement atteinte</p> <p><input type="checkbox"/> Non atteinte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 80% des moyens prévus ont été réalisés à l'exception des deux moyens suivants: <ol style="list-style-type: none"> 1- Création d'un aide-mémoire pour les suppléants (aide-mémoire concis de nos attentes au regard de la gestion des comportements) 2- Rappeler qu'il faut l'utiliser l'agenda pour la consignation des manquements - Par contre, en plus des moyens prévus, <u>une formation</u> a eu lieu avec une conseillère pédagogique du CSSDM afin de discuter des pratiques ayant le plus d'impacts au regard de la gestion des comportements attendus pour <u>l'équipe enseignante</u> et pour l'équipe <u>du service de garde</u>. - Les <u>définitions officielles</u> du ministère (conflits, violence, intimidation) ont été rappelées au personnel à plusieurs reprises. Elles sont d'une grande importance, car elles déterminent la façon d'analyser les événements et les interventions qui s'en suivent. 	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>	<p>En plus de ce que nous faisons déjà :</p> <p>Prioriser la conception d'un aide-mémoire pour le nouveau personnel qui arrive en cours d'année. Créer aussi un aide-mémoire concis pour les suppléants occasionnels.</p> <p>Prévoir des rencontres éducateurs et enseignants en dyade et en niveau.</p> <p>Prévoir des contrats d'entente de collaboration pour les dyades (enseignant et aide à la classe et enseignant et éducateur)</p> <p>En début d'année, fournir à tous les éducateurs un canevas commun pour la mise en place de leurs règles de fonctionnement</p> <p>Offrir une formation à tout le personnel sur les différentes définitions ministérielles des concepts de conflit, violence, intimidation et incivilité.</p> <p>Suggérer la mise en place d'un système de renforcement positif pour le service de garde.</p>

			<p>- Il est à noter que 30% du personnel (enseignants et sdg) ont eu des périodes d'absences prolongées durant la présente année scolaire, ce qui a impliqué d'accueillir de nombreux nouveaux membres du personnel qui ne connaissaient pas en profondeur les différentes règles de l'école et qui devaient aussi créer des liens avec les élèves pour rendre leurs interventions plus efficaces</p>		
No. 2	<p>2-Poursuivre le travail axé sur le développement des habiletés de communication et des habiletés sociales des élèves afin de favoriser les bons comportements et diminuer les comportements répréhensibles au code de vie de l'école.</p>	<p><input type="checkbox"/> Atteinte <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement atteinte <input type="checkbox"/> Non atteinte</p>	<p>- 80% des moyens prévus ont été réalisés à l'exception des deux moyens suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Prévoir des listes de solutions pour les types de conflits les plus fréquents 2- Bâtir des listes de geste de réparation <p>- En plus des moyens prévus, nous avons faits mis sur pied <u>une planification</u> une planification détaillée pour le développement des habiletés socio-émotionnelles et <u>des ateliers</u> ont été faits dans toutes les classes pour l'enseignement explicite de toutes les étapes de la démarche de résolution de conflits.</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	<p>Prioriser la création d'une liste de solutions et une liste de gestes de réparation.</p> <p>Créer un document qui suggère des interventions éducatives (conséquences logiques) selon les différents manquements les plus fréquents</p> <p>Revoir en équipe la pertinence d'utiliser le billet de manquement compte tenu de ce que les données de la recherche en disent</p> <p>Faire un enseignement des différents moyens pour se calmer et mettre en place des façons de pratiquer l'utilisation de ces moyens</p> <p>Aménager deux coins dans la cour avec les affiches des moyens pour se calmer</p> <p>Animer un atelier dans chaque classe pour que chaque élève s'approprie la roue des émotions</p> <p>Poursuivre l'enseignement des ateliers de prévention créés cette année</p> <p>Varié les modalités pour présenter l'enseignement des comportements attendus aux élèves. (au gymnase, tous ensemble sur TEAMS, enregistrement d'une vidéo à visionner en classe, message à l'interphone)</p>

2. Mesures de prévention

Commentaires
<p>La grande majorité des mesures de prévention prévues ont été mises en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none">- En ce qui a trait à l'enseignement des comportements attendus dans le cadre des rencontres avec la direction, elles ont été faites à plusieurs reprises au cours de l'année et sous différentes formes : rencontre en classe, rencontre dans le gymnase, rencontre Teams- Une planification détaillée a été mise sur pied dans le cadre du programme de développement des compétences personnelles et sociales- Les activités avec la policière communautaire ont eu lieu en 5^e année.- Surveillance active et interventions sur-le-champ : les attentes à ce sujet ont été présentées à tout le personnel en début d'année et ont fait l'objet de nombreux rappels tout au long de l'année <p>Éléments non réalisés</p> <ul style="list-style-type: none">- L'unité sans violence : les enseignants ont abandonné le projet.- Le plan de surveillance stratégique est en place, mais une mise à jour est prévue l'an prochain

Les **mesures de préventions** sont : à maintenir tel quel à modifier*

*Modifications à apporter:
<ul style="list-style-type: none">- Tout maintenir, sauf la mise en place de <i>L'unité sans violence</i>.- Pour <i>Moozoom</i>, structurer davantage les différents ateliers qui seront vus à chaque niveau afin d'exploiter pleinement cette plateforme

3. Collaboration des parents

Commentaires
<p>Tous les moyens prévus ont été mieux en œuvre. L'ensemble des informations devant être transmises aux parents l'ont été. Les suivis ont été faits par courriel et par téléphone suite aux différents manquements majeurs par la TES, l'intervenant témoin ou la direction. Par contre, ce ne sont pas tous les enseignants qui ont transmis le code d'accès de <i>Moozoom</i> à la maison. Les outils éducatifs ont été partagés aux familles.</p>

Les **mesures de collaboration des parents** sont : à maintenir tel quel à modifier*

4. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires
Les moyens prévus ont été réalisés.

Les **modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte** sont : à maintenir tel quel à modifier*

*Modifications à apporter:
N/A

5. Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires
- Toutes les mesures pour assurer la confidentialité lors de la déclaration d'événements ont été appliquées et sont jugées suffisantes.

Les **mesures visant à assurer la confidentialité** sont : à maintenir tel quel à modifier*

*Modifications à apporter:
N/A

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires
Les mesures sont appliquées pour les victimes, les témoins et les instigateurs.

La compréhension de ce qui est considéré comme un acte de violence nécessitant un suivi comme prévu au plan de lutte n'est pas uniforme au sein du personnel. Nous devons en rediscuter en équipe, ce qui rejoint notre priorité 1 liée à la cohérence dans les interventions.

Les événements à consigner dans ÉVIO le sont, mais nous n'arrivons pas à le faire en temps réel. Il est important que notre technicienne en éducation spécialisée soit formée et qu'elle puisse avoir accès à la plateforme.

Les actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires

- L'application des mesures de soutien ou d'encadrement auprès des témoins est à renforcer.

Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires

Les sanctions disciplinaires appliquées font toujours l'objet d'une analyse en prenant en considération les éléments suivants : *gravité, fréquence, intensité, impact sur la victime et potentiel de récidive de l'instigateur*

Des conséquences logiques et éducatives sont déterminées à la suite à cette analyse.

Par exemple, pour un même événement de violence, il est possible que chacun des élèves impliqués ait une sanction différente, en fonction de son niveau d'implication.

Les **sanctions disciplinaires applicables** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires
<ul style="list-style-type: none">- Dès qu'une situation de violence et d'intimidation est portée à notre attention, par un élève ou un parent, nous faisons les enquêtes et les interventions qui en découlent et nous en informons les parents concernés.- Tous les parents reçoivent un suivi suite à un signalement et la très grande majorité d'entre eux est satisfaite des interventions de l'école. Si l'équipe de direction ne fait pas l'appel aux parents elle-même, la TES ou les responsables du service de garde s'en occupent.

Le **suivi des signalements et des plaintes** est à maintenir tel quel (Contenu institutionnel).